Extrait du site UGTG.org

url :Â http://ugtg.org/spip.php?article410

Essai - Rosa Amelia PLUMELLE-URIBE : La fÃ©rocitÃ© blanche

- RepÃ¨res - Lire -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : dimanche 6 juillet 2008

Mis Ã jour le : dimanche 2 novembre 2008

Creative Commons by-nc-nd 2.0 - UGTG.org - MaasaÃ¯

Titre : *La fÃ©rocitÃ© blanche* [1] - **Auteur :** *Rosa Amelia PLUMELLE-URIBE* [2] - **Editions :** *ALBIN MICHEL - 2001*

[{JPEG}][{JPEG}]La traite des Noirs, la conquÃªte de lâEuros"AmÃ©rique, lâEuros"occupation de lâEuros"Afrique ont profondÃ©ment modifiÃ© les rapports des EuropÃ©ens aux autres.

Le pas entre diffÃ©rence et supÃ©rioritÃ© a vite Ã©tÃ© franchi. La hiÃ©rarchisation raciale illustre la dÃ©bÃ¢cle morale de lâEuros"Europe.

Le nazisme, en transposant des non-Blancs aux non-Aryens cette dÃ©valuation des Ãªtres dits Â« infÃ©rieurs Â », a commis le crime impardonnable de porter au cÅ"ur du monde europÃ©en une fÃ©rocitÃ© jusquâEuros"alors rÃ©servÃ©e Ã dâEuros"autres continents.

Avocate originaire de Colombie et portant dans sa chair et dans son cÅ"ur les hÃ©ritages indien et noir, Rosa AmÃ©lia Plumelle-Uribe instruit Ã charge et prouve, poignants tÃ©moignages en main, que dans les rapports dâEuros"asservissement imposÃ©s par lâEuros"Europe Ã dâEuros"autres peuples, mÃªme si le but principal nâEuros"Ã©tait pas leur extermination totale, leur destruction ou leur anÃ©antissement nâEuros"en devenait pas moins inÃ©vitable dÃ¨s lors quâEuros"ils Ã©taient dÃ©clarÃ©s officiellement infÃ©rieurs.

Â« *Pourfendront son travail ceux qui, le visitant en coup de vent, refuseront tout de go Ã la Noire parlant des Noirs cette distance toujours accordÃ©e Ã chacun lorsque chacun approche lâEuros"histoire des calamitÃ©s de chez lui.* Â » **Louis Sala-Molins** [3].

Post-scriptum :

| Lire (Iphri.net) : "**500 ans d'Histoire Ã la barre** :

"Dans sa requÃªte pour un adoucissement des lois dâEuros"exception appliquÃ©es aux non-blancs dans la partie franÃ§aise de lâEuros"AmÃ©rique, Morenas rapporte le cas suivant : âEurosoeUn tribunal de la Guadeloupe, par jugement du 11 brumaire an XI (1803), a condamnÃ© Millot de GirardiÃ¨re Ã Ãªtre exposÃ© sur la place de Pointe-Ã¢-Pitre dans une cage en fer jusquâEuros"Ã ce que mort sâEuros"en suive. La cage qui sert Ã ce supplice a huit pieds de haut. Le patient quâEuros"on y enferme est Ã cheval sur une lame tranchante ; ses pieds portent sur des espÃ¨ces dâEuros"Ã©triers et il est obligÃ© de tenir les jarrets tendus pour Ã©viter dâEuros"Ãªtre blessÃ© par la lame. Devant lui, sur une table qui est Ã sa portÃ©e, on place des vivres et de quoi satisfaire sa soif ; mais un garde veille jour et nuit pour lâEuros"empÃªcher dâEuros"y toucher. Quand les forces de la victime commencent Ã sâEuros"Ã©puiser, elle tombe sur tranche de la lame qui lui fait de profondes et cruelles blessures. Ce malheureux, stimulÃ© par la douleur, se relÃ¨ve et retombe Ã nouveau sur la lame acÃ©rÃ©e qui le blesse horriblement. Ce supplice dure trois Ã quatre jours.âEuros (...) La suite de l'article sur iphri.net.

---

[1] PrÃ©face de Louis Salas Molins

[2] Lire sa crittique du rapport R. DEBRAY sur HaÃ¯ti

[3] Louis Sala-Molins : "Le Code Noir ou le calvaire de Canaan" - PUF - 1987, 202, 2006